

LES SUBORDONNÉES DE TEMPS

La subordonnée de temps indique les circonstances qui précèdent, suivent ou accompagnent l'action de la principale. Elle répond aux questions *quand ?*, *depuis quand ?*, etc. :

Quand le chat n'est pas là, les souris dansent.
Les souris dansent quand ?
«Quand le chat n'est pas là» : subordonnée conjonctive, complément de temps de «dansent».

LES DIVERSES FORMES

L'action indiquée dans la principale peut se produire avant (antériorité), après (postériorité) ou pendant (simultanéité) l'action exprimée par le verbe de la proposition subordonnée.

Les subordonnées de temps peuvent être à l'indicatif ou au subjonctif, suivant la conjonction qui les introduit.

| conjonctions | modes | exemples |
|---|------------|--|
| avant que, jusqu'à ce que, en attendant que | subjonctif | Avant que le jour fût levé , les chasseurs partirent avec leurs chiens. |
| après que, sitôt que | indicatif | Après que vous aurez sonné à la porte trois fois, on vous ouvrira. |
| tandis que, tant que, pendant que, comme | indicatif | Tant que la pluie tombera , nous ne pourrons sortir. |
| lorsque, quand, alors que | indicatif | Lorsque l'accident se produisit , elle traversait la rue. |
| dès que, depuis que, aussitôt que | indicatif | Dès que vous aurez terminé , vous me préviendrez. |

LES AUTRES EXPRESSIONS DU TEMPS

L'idée de temps peut être exprimée aussi par :

- un **nom** complément circonstanciel de temps introduit par les prépositions «avant», «après», «dès», «depuis», etc., ou sans préposition :

Il est debout chaque matin dès 6 heures.

C.C. de temps sans préposition C.C. de temps avec préposition

- un **infinitif** complément circonstanciel de temps introduit par les prépositions «avant de», «après», «au moment de», etc. :

Au moment de partir, un incident nous retarda.